

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

DC4040 NETTOYANT PANIER PLASTIQUE ALIMENTAIRE

DC

SECTION 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise

1.1 Identificateur de produit

Nom du produit : Nettoyant Panier et caisse plastique alimentaire
Code du produit : DC4040
Description du produit : Nettoyant.
Type de produit : Liquide.
Autres moyens d'identification : Non disponible

1.2 Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

Non applicable.

1.3 Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

DETROIT CHIMIE
Lot n°114, Allée n°3 route de Tétouan, Z.I. Mghougha
kbira – 90 000 TANGER - MAROC
Tel.: +212 (05) 39 35 10 68 - Fax: +212 (05) 39 35 11 21
Email: Detroit.chimie@gmail.com - Internet: www.detroit-chimie.ma

Adresse email de la personne responsable pour cette FDS : richard.bischwiller@hotmail.fr

Contact national

xxxxxxxxxx
Adresse xxxxxxxx
Tel xxxxxxxxxx

1.4 Numéro d'appel d'urgence

Organisme de conseil/centre antipoison national

Numéro de téléphone : **Maroc**
Centre Antipoison : 0801 000 180
France
Centre Antipoison Nancy : +33 383 32 36 36

Fournisseur

Numéro de téléphone : +212 (05) 39 35 10 68
Heures ouvrables : Lu-Ve : 8.00-17.00 – Sam : 8.00-12.00

Limitations des informations : Seul le personnel médical.

SECTION 2 : Identification des dangers

Éléments d'étiquetage

Pictogrammes de danger :



Danger

Mention d'avertissement

Mentions de danger : H314 : Provoque des corrosions cutanées et des lésions oculaires.

H318 : Provoque des lésions oculaires graves.

Conseils de prudence :

Généralités : P101 : En cas de consultation d'un médecin, garder à disposition le récipient ou l'étiquette.

P102 : Tenir hors de portée des enfants.

Prévention :

P264 : Se laver soigneusement après manipulation.

P280 : Porter des gants de protection/des vêtements de protection/un équipement de protection des yeux/ du visage.

Intervention

P301+ P330+ P331 : EN CAS D'INGESTION, Rincer la bouche NE PAS faire vomir.

P303+P361+P353 : EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU(ou les cheveux) : Enlever immédiatement les vêtements contaminés. Rincer la peau à l'eau ou se doucher

P305 + P351 + P338 : EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX : rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer.

P337 + P313 : si l'irritation des yeux persiste, consulter un médecin/soin.

P233 : Maintenir le récipient fermé de manière étanche.

P403 + P410+ P405 : Stocker dans un local sec, bien ventilé à l'abri du rayonnement solaire. Garder sous clef.

501 : Eliminer le produit non utilisé et son récipient comme un déchet dangereux.

EUH phase

EUH031 : Au contact d'un acide, dégage un gaz toxique.

SECTION 3 : Composition/informations sur les composants

- **Nature chimique** : Préparation aqueuse alcalin.
- **Composants contribuant au danger:**

Composants	Pourcentage de pureté	Teneur dans le produit fini (%)	CAS Number
Acide éthylène diaminetétraacétique (EDT A) et ses sels alcalins	>99%	0.02% < C < 0.04%	6381-92-6
Hydroxyde de potassium KOH	≥85%	5% ≤ C < 5.2%	1310-58-3
Hypochlorite de sodium	15.0% CL ACTIF	5% < C < 12%	7681-52-9
Nonyphénol NP9 (α-(4-Nonylphenyl)-ω-hydroxy-poly(oxy-1,2-ethanediyl) branched)	≤100%	5% ≤ C < 5,2%	127087-87-0

Dans l'état actuel des connaissances des fournisseurs et dans les concentrations d'application, aucune autre ingrédient présent n'est classé comme dangereux pour la santé ou l'environnement, et donc nécessiterait de figurer dans cette section.

SECTION 4 : Premiers secours

4.1 Description des premiers secours

- Contact avec les yeux** : Rincer immédiatement les yeux avec une solution oculaire (DIPHOTRINE) ou avec de l'eau, en soulevant de temps en temps les paupières supérieures et inférieures. Vérifier si la victime porte des verres de contact et dans ce cas, les lui enlever. Continuez de rincer pendant 15 minutes au moins. Les brûlures chimiques doivent être traitées sans tarder par un médecin.
- Inhalation** : Transporter la victime à l'extérieur et la maintenir au repos dans une position où elle peut confortablement respirer. S'il ne respire pas, en cas de respiration irrégulière, que le personnel qualifié pratique la respiration artificielle ou administre de l'oxygène, il peut être dangereux pour la personne assistant une victime de pratiquer la bouche à bouche. Consulter un médecin immédiatement. En cas d'évanouissement, placer la personne en position latérale de sécurité et appeler immédiatement un médecin, s'assurer d'une bonne circulation d'air. Détacher tout ce qui pourrait être serré, comme un col, une cravate, une ceinture ou ceinturon.
- Contact avec la peau** : Rincer la peau contaminée à grande eau pendant au moins 15 minutes. Retirer les vêtements et les chaussures contaminés. Laver abondamment à l'eau les vêtements contaminés et les chaussures avant de les remettre. Consulter le médecin immédiatement.
- Ingestion** : Rincer la bouche avec de l'eau. Enlever les prothèses dentaires s'il y a lieu, transporter la victime à l'extérieur et la maintenir au repos dans une position où elle peut confortablement respirer. Ne pas faire vomir sauf indication contraire émanant du personnel médical. En cas de vomissement, maintenir la tête vers le bas pour empêcher le passage des vomissements dans les poumons, Ne rien faire ingérer à une personne inconsciente. En cas d'évanouissement placer la personne en position latérale de sécurité et appeler immédiatement un médecin. S'assurer une bonne circulation d'air. Détacher tout ce qui peut être serré, comme un col, une cravate, une ceinture ou un ceinturon. Consulter un médecin.

SECTION 5: Mesures à prendre en cas d'incendie :

Dangers spécifiques : Non combustible. Au contact avec des métaux légers (Aluminium et ses alliages, zinc...), peut produire de l'hydrogène, gaz inflammable. Le contact avec certains produits chimiques peut produire de violentes réactions explosives.

Dangers spécifiques appropriés : en cas d'incendie, aspergé d'eau (en brouillard), de mousse, de poudre chimique en CO₂.

Dangers spécifiques inappropriés: Aucun connu.

Dangers particuliers résultant à la substance ou au mélange :

Dangers dus à la substance ou au mélange : L'inhalation des produits de décomposition peut entraîner des problèmes de santé. L'augmentation de pression résultat d'un incendie ou d'une exposition à des températures élevées peut provoquer l'explosion du conteneur.

Produits de combustion dangereux : Oxyde de carbone.

Précautions spéciales pour les pompiers :

En présence d'incendie, circonscrire rapidement le site en évacuant toute personne se trouvant près des lieux de l'accident. Aucune initiative ne doit être prise qui implique un risque individuel ou en l'absence de formation appropriée. Déplacer les contenants à l'écart de la zone d'incendie si cela ne présente aucun risque. Refroidir les conteneurs exposés aux flammes avec un jet d'eau pulvérisée.

SECTION 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

6.1 Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

S'assurer que le personnel d'intervention porte les protections individuelles adéquates (Cf § 8).

6.2 Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Eviter l'étalement du produit et son déversement dans les égouts en retenant le produit avec du sable. De la terre ou tout autre absorbant similaire.

6.3 Méthodes de nettoyage

- Récupération : récupérer le maximum de produit par pompage ou absorption.
- Diluer avec une grande quantité d'eau.
- Neutralisation : neutraliser le chlore par de l'hyposulfite de sodium puis, neutraliser le produit résiduaire avec l'acide dilué (pH entre 5,5 et 8,5).
- Absorber avec une matière inerte et placer dans un récipient pour élimination.
- Elimination : le nettoyage à l'eau d'importantes quantités de produit en direction des égouts ne doit être effectué qu'avec l'accord préalable des autorités compétentes.

SECTION 7: Manipulation et stockage

Les informations de cette section contiennent des directives et des conseils généraux. Consulter la liste des Utilisations Identifiées de la section 1 pour toute information spécifique aux usages disponible dans le(s) scénario(s) d'exposition.

7.1 Manipulation

P267 : se laver les mains ; soigneusement après manipulation.

P270 : ne pas manger, boire ou fumer en manipulant le produit.

P280 : Porter des gants de protection/ des vêtements de protection/ un équipement de protection des yeux/ du visage.

Mesures techniques : ne pas ingérer, éviter le contact avec les yeux ou la peau. Eviter l'inhalation des concentrations élevées de brouillards.

Précautions : manipuler en évitant toutes projections lors des prélèvements et des dilutions. Utiliser au maximum des systèmes automatiques de prélèvement. Ne pas mélanger avec de l'acide ou de l'ammoniac qu'entraîne la formation de chlore gazeux.

7.2 Stockage

Mesures techniques : conserver le récipient bien fermé et de manière étanche après utilisation. Conserver sur un bac de rétention.

Conditions de stockage recommandées : stocker dans des locaux ventilés et tempérés (-15 à 30°C), à l'abri de la lumière. Conserver à l'écart des acides. Entreposer dans un conteneur approprié bien étiquetés.

SECTION 8 : Contrôles de l'exposition/protection individuelle

Mesure d'ordre technique : ventilation sur le poste du travail. Poste d'eau ou fontaine oculaire au poste du travail.

Paramètre de contrôle : valeurs moyennes d'exposition au lieu de travail : VME : 2mg/m³ d'air (pour l'hydroxyde de sodium).

Équipement de protection individuelle :

- Protection respiratoire (en 143, 14387) équipement de protection respiratoire en cas d'exposition probable à des taux supérieur à la VLE sur le lieu de travail (atmosphère de type brouillard).
- Protections des mains (en 374) : gants imperméable appropriés en caoutchouc butyle.
- Protection des yeux et visage :(E166) lunettes ou masque complet de protection du visage.
- Protection de la peau et du corps autre que les mains (EN 14605) : vêtements de protection imperméable appropriés (Bottes, tablier et caoutchouc)
- Mesures d'hygiène : ne pas manger, ni boire ni fumer pendant la manipulation. Se laver les mains à l'eau et sans savon après l'utilisation du produit

SECTION 9: Propriétés physiques et chimiques**9.1 Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles**Aspect

État physique	: Liquide.
Couleur	: Jaune clair.
Odeur	: Chlore.
Seuil olfactif	: Non disponible.
pH	: 13,4 à 14,0
Point de fusion/point de congélation	: Non applicable ou non concerné pour les mélanges.
Point initial d'ébullition et intervalle d'ébullition	: 100°C
Point d'éclair	: >100% - le produit ne favorise pas la combustion.
Taux d'évaporation	: Non disponible.
Inflammabilité (solide, gaz)	: Non disponible.
Durée de combustion	: Non applicable.
Masse volumique	: 1,16 à 1,2 g/cm ³ à 15°C
Limites supérieures/ inférieures d'inflammabilité ou limites d'explosivité	: Non disponible.
Pression de vapeur	: Non disponible.
Densité de vapeur	: Non disponible.
Densité relative	: 1,135
Solubilité(s)	: Eau froide ou chaude
Solubilité dans l'eau	: Non disponible.
Coefficient de partage: n-octanol/eau	: Non disponible.
Température d'auto-inflammabilité	: Non disponible.
Température de décomposition	: Non disponible.
Viscosité	: Non disponible
Propriétés explosives	: Non disponible
Propriétés comburantes	: Non classé comme oxydant

9.2 Autres informations :

Aucune information additionnelle.

SECTION 10 : Stabilité et réactivité

- 10.1 Stabilité chimique** : le produit est stable, pas de réactions dangereux dans les conditions normales d'utilisation.
- 10.2 Possibilité de réactions dangereuses** : Des réactions dangereuses ou instabilité sont constatées dans certaines conditions de stockage ou d'utilisation. Ces conditions peuvent inclure le mélange avec de l'acide ou de l'ammoniac qui entraîne la formation de chlore gazeux.
- 10.3 Matières à éviter** : Extrêmement réactif ou incompatible avec les matières suivantes : les métaux et l'acide.
- 10.4 Produits de décomposition danger** : dangereux ne devrait apparaître. Les produits de décomposition suite une à combustion peuvent comprendre des oxydes de carbones.

SECTION 11 : Informations toxicologiques

Effets aigus potentiels sur la santé

- Contact avec les yeux** : Provoque des lésions oculaires graves.
- Inhalation** : Dégagement possible de gaz, vapeur ou poussière très irritants ou corrosifs pour le système respiratoire.
- Contact avec la peau** : Provoquer des graves brûlures de la peau
- Ingestion** : Brûles très graves du tube digestif, Risque d'intoxication.

DL 50 orale, rat : sup. 1000mg/kg (hypochlorite de sodium).

CL 50 par inhalation, rat : sup. 1000mg/kg (hypochlorite de sodium). DL 50 cutanée, lapin sup. 1012mg/kg (hypochlorite de sodium).

Aucun risque pour la santé n'est connu ni prévisible dans les conditions normales d'utilisation.

SECTION 12 : Données écologiques

- Toxicité** : Aucun effet important ou danger critique connu.
- Mobilité** :
- Air : le produit est non volatil.
- Sol : le produit étant soluble dans l'eau, il pourra être entraîné par les pluies.
- Eau : le produit est soluble dans l'eau.
- Bioaccumulation** : l'hydroxyde de sodium ne se bioaccumule pas.
- Ecotoxicité** : un pH supérieur à 10,5 peut être fatal pour les poissons et pour les autres organismes aquatiques. Peut provoquer des dommages aux plantes aquatiques et à la végétation.
- CL 50-48h:40 mg/ l (hydroxyde de sodium 100%)
- Effet sur le traitement des effluents :
- Des concentrations suffisantes pour rendre alcalins peuvent provoquer des dommages sur les organismes de traitement des effluents.
- Le produit ne contient aucun ingrédient considéré comme persistant, bio- et toxique (PBT), ou très persistant et très bio-accumulable (vPvB) à des niveaux de 0,1% ou plus.

SECTION 13 : Données sur l'élimination

Les informations de cette section contiennent des directives et des conseils généraux. Consulter la liste des Utilisations Identifiées de la section 1 pour toute information spécifique aux usages disponible dans le(s) scénario(s) d'exposition.

Élimination du produit

: Se conformer à la législation en vigueur concernant les rejets. Neutraliser le chlore par de l'hyposulfite de sodium puis, neutraliser le produit à un pH compris entre 5,5 et 8,5 avec un acide, avant tout rejet.

Élimination des emballages

: Se conformer à la législation en vigueur concernant les rejets. Neutraliser le chlore par de l'hyposulfite de sodium puis, neutraliser le produit à un pH compris entre 5,5 et 8,5 avec un acide, avant tout rejet

DC4040 Nettoyant Panier Plastique Alimentaire

SECTION 14 : Informations relatives au transport

ADR/ ADN – IATA –IMDG /
IMO

- Code UN : 3266
- Matières dangereuses : Liquide inorganique corrosif basique NSA (Sodium hydroxide, Sodium hypochlorite)
- Classe de danger pour le transport /étiquettes de danger sur le véhicule et les emballages : 8



- Groupe d'emballage : II
- Danger pour l'environnement : non
- Précautions particulières à prendre pour l'utilisateur : aucun

SECTION 16 : Informations sur la réglementation

15.1 Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

Règlement UE (CE) n° 1907/2006 (REACH)

- Entre 5 et 15% d'agents de blanchiment oxygénés
- < 5% PHOSPHONATES

Code ICP : Non.

Maladie(s) professionnelle(s) : Non

Evaluation de la sécurité chimique : ce produit contient des substances nécessitant encore une évaluation du risque chimique.

SECTION 17 : Autres informations

Les informations portées sur cette fiche de donnée de sécurité sont considérées, à la date de publication comme vraies et correctes. Cependant la précision et l'exhaustivité de ces informations, ainsi que toutes les réglementations sont données sans garanties.

Les conditions d'utilisation étant hors du contrôle de notre société, il appartient à l'utilisateur de déterminer les conditions de l'utilisation sûre de cette préparation.

<< Nous informons les utilisateurs sur les risques encourus lorsqu'un produit est utilisé à d'autres usages que ceux pour lequel il est conçu. >>